

Persécution du système contre les patriotes : les juges se permettent de racketter 2 millions au RN ...

written by Christian Jour | 9 juillet 2018



Les juges retiennent 2 millions d'euros au RN, Marine Le Pen dénonce « un coup de force ».

Marine Le Pen tiendra une conférence de presse lundi après que la justice a décidé de retirer 2 millions d'euros de subvention publique au Rassemblement national, dans le cadre de l'affaire des assistants présumés fictifs d'eurodéputés FN.

Les juges retiennent 2 millions d'euros au RN, Marine Le Pen dénonce « un coup de force »

Paris Match | Publié le 08/07/2018 à 16h51

[La Rédaction](#) avec AFP



Marine Le Pen à Lyon le 1er juin dernier. REUTERS/Emmanuel Foudrot

Marine Le Pen tiendra une conférence de presse lundi après que la justice a décidé de retirer 2 millions d'euros de

subvention publique au Rassemblement national, dans le cadre de l'affaire des assistants présumés fictifs d'eurodéputés FN.

Les juges d'instruction financiers parisiens ont retenu, dans le cadre de l'affaire des assistants présumés fictifs d'eurodéputés FN, 2 millions d'euros de subvention publique qui devaient être versés lundi au Rassemblement national (RN, ex-FN), a appris l'AFP dimanche de sources concordantes, confirmant une information de RMC. Dans une ordonnance datée du 28 juin, les juges d'instruction «ont ordonné la saisie pénale d'une somme destinée au Front national au titre de l'aide publique apportée aux partis pour un montant de deux millions d'euros», a indiqué une source proche du dossier.

«En confisquant notre dotation publique sans jugement sur cette pseudo affaire des assistants, les juges d'instruction nous appliquent la peine de mort «à titre conservatoire»», a réagi sur Twitter la présidente du RN, Marine Le Pen, confiant à l'AFP que «dès lundi, le RN ne pourra plus mettre en oeuvre aucune activité politique» et sera «mort à la fin du mois d'août». Marine Le Pen donnera une conférence de presse à ce sujet lundi à 10h, selon un communiqué.

*En confisquant notre dotation publique sans jugement sur cette pseudo affaire-des assistants, les juges d'instruction nous appliquent la peine de mort "à titre conservatoire".
La volonté d'assassiner le 1er parti d'opposition est un coup de force inédit contre la démocratie ! MLP*

– Marine Le Pen (@MLP_officiel) [July 8, 2018](#)

<http://www.parismatch.com/Actu/Politique/Les-juges-retiennent-2-millions-d-euros-au-RN-Marine-Le-Pen-denonce-un-coup-de-force-1556477>